

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Décès de monsieur André Chagnon, O.C., O.Q. – 1928-2022

Montréal, le 8 octobre 2022 – André Chagnon s’est éteint paisiblement, entouré de ses proches, dans la nuit du 8 octobre à l’âge de 94 ans après avoir mené une vie très active consacrée à sa famille, aux affaires et à ses activités philanthropiques.

Précédé par celle qui fût sa partenaire durant 65 ans, Lucie Dolan, par son fils Christian et sa petite fille Caroline, il laisse dans le deuil ses enfants Johanne (Paul Grégoire), Claude (Adrienne Kelly), Éline (Yvan Dumont) et Isabelle, sa belle-fille Monique Lafond, ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Toute cette grande famille se retrouvait souvent pour célébrer les petits et les grands événements de la vie.

André Chagnon est né à Montréal (paroisse Saint-Nicolas d’Ahuntsic) en 1928 et y a grandi entouré de son père (feu Edmé-Rosario Chagnon), entrepreneur électricien, de sa mère (feu Aurore Brais), de sa sœur Yvette et de son frère Guy, également décédés. Ses parents auront une grande influence sur lui et lui inculqueront des valeurs humanistes et un esprit d’entrepreneur dès son plus jeune âge.

Après avoir suivi une formation de technicien en électricité à l’École technique de Montréal et travaillé pendant quelques années comme salarié, il se lance en affaires à 31 ans en créant E.R. Chagnon et Fils Ltée. En 1964, il fonde, dans un Québec en pleine ébullition, Vidéotron, une entreprise de câblodistribution qui prendra son envol et atteindra en moins de trois décennies le rang de chef de file offrant des services diversifiés au Canada et à l’étranger et comptant des milliers d’employés. L’entreprise familiale a révolutionné le monde des télécommunications, et l’industrie a maintes fois souligné les réalisations d’André Chagnon en lui remettant de nombreux prix. En 1983, il a notamment été désigné 1^{er} Grand Lauréat du Prix des Communications par le ministère des Communications du Québec. En 2003, il a été honoré du titre de « *Grand bâtisseur québécois des technologies de l’information et des communications* » décerné par la Fédération de l’informatique du Québec. En 2009, il a également été intronisé au *Temple de la renommée des télécommunications*.

Tout au long de sa carrière, André Chagnon a eu à cœur de venir en aide aux plus démunis. C’est ce qui l’a amené à participer à la création de plusieurs organismes et à impliquer Vidéotron dans le soutien de diverses causes telles que l’éducation, la santé, les arts et les sports. En 2000, année de la vente de Vidéotron, la famille Chagnon a créé la Fondation Lucie et André Chagnon, une organisation philanthropique dotée d’un capital important et vouée à la prévention de la pauvreté en contribuant à la mise en place de conditions favorables au développement du plein potentiel de tous les jeunes vivant au Québec. Alors âgé de 72 ans, soutenu par sa femme et ses

enfants, André Chagnon a déployé la même énergie dont il a toujours fait preuve tout au long de sa vie. Il a participé activement au développement de cette organisation qui demeure l'une des plus importantes au Canada.

En plus de ses réalisations remarquables dans le milieu des affaires et dans celui de la philanthropie, André Chagnon s'est toujours préoccupé de tout ce qui pouvait améliorer le sort de ses concitoyens. Il a soutenu personnellement de nombreuses causes et transmis ses connaissances et son expérience à un grand nombre de personnes. Il était un rassembleur et un visionnaire qui croyait fermement à l'implication des individus et des communautés dans la détermination de leur avenir.

Il était aussi un ami fidèle entretenant tout au long de sa vie des relations soutenues avec ses collaborateurs et ses collaboratrices de la première heure.

André Chagnon a reçu de nombreuses distinctions et reconnaissances qu'il a toujours acceptées avec beaucoup d'humilité et partagées avec ses collaborateurs. Il était Officier de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national du Québec. Il a notamment reçu en 2004 un doctorat *honoris causa* de l'Université McGill. HEC Montréal lui a décerné en 2008 un doctorat *honoris causa* soulignant sa réussite remarquable sur le plan professionnel et son mécénat exceptionnel. En 2015, l'Assemblée nationale du Québec lui a remis, ainsi qu'à Lucie Chagnon à titre posthume, la Médaille d'honneur. En 2016, l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) a souligné sa réussite économique et son implication sociale hors-norme en le désignant Grand bâtisseur de l'économie du Québec. Enfin, en 2020, il a reçu un hommage du Cercle des Grands entrepreneurs du Québec pour ses réalisations et son engagement qui ont participé au dynamisme de l'entrepreneuriat et au développement économique du Québec.

– 30 –

Source :

Famille Chagnon

media@fondationchagnon.org